Le chevalier Grenier en mission à Madagascar en 1768
Deux lettres adressées à M. Dumas

Deux documents du dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne à Montauban.

Cote 20J-125 : documents concernant Madagascar

A savoir, deux lettres adressées au gouverneur Dumas par le chevalier Grenier alors en reconnaissance des côtes orientales de Madagascar, une lettre de Tamatave, le 1e octobre 1768, l'autre, non datée, de Foulepointe, dans laquelle Grenier expose ses idées sur la façon de coloniser Madagascar.

Ces deux lettres avaient déjà été transcrites en partie par M. G. Saint-Yves dans son étude *Madagascar en 1767 et 1768 d'après les papiers du gouverneur Dumas.*Article en pages 192-209 du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, Paris : Ernest Leroux, 1900, n° 1-2. (sur Gallica)

Le chevalier Grenier, commandant la corvette *l'Heure du berger* affectée au service de l'Isle de France est arrivé dans cette colonie le 8 juin 1768. Le 12 août, il reprend la mer pour effectuer une campagne hydrographique sur la côte Est de Madagascar. Il est de retour à l'Isle de France après deux semaines d'escale à Bourbon, le 11 janvier 1769.

==========

Le 1er octobre 1768

Monsieur,

Je profite du départ d'un marmite[1] que l'interprète La Broche expédie dans le moment pour Foulpointe, afin de vous instruire en peu de mots de ce que j'ai fait depuis que je suis en ce port.

Le lendemain de mon arrivée à Tamatave, je commençai à lever le plan de ce port où les flûtes peuvent mouiller en sûreté pour faire la traite ; je l'ai achevé après avoir vu par moi-même et fait les relèvements les plus exacts des dangers qui l'environnent. Cette besogne terminée, j'ai été par terre à trois lieues de Tamatave prendre connaissance de la belle rivière d'Yvondrou. La curiosité m'a mené plus loin, j'ai pris une pirogue appartenant au chef du premier village, ce chef m'a conduit par eau jusqu'à un autre village, et d'encore en encore j'ai fait une dizaine de lieues dans le lac d'Yvondrou. J'ai vu cette belle île qui n'est qu'une presqu'île, et je suis en état de vous en donner une pleine connaissance. De chef en chefs, recevant des salam partout et donnant des salam à l'avenant, j'ai fait mes observations avec la plus grande tranquillité. J'aurais été plus loin, si les Betanimenes n'avaient pas été en guerre avec les hommes de ce pays-ci. Hier la paix à été terminée entre ces deux nations rassemblées devant la case de La Broche. On fit hisser le pavillon blanc et je fis tirer un coup de canon, et dis à La Broche de signifier à ces nations que l'intention du grand roi de France est qu'ils vivent en paix, et qu'on les a fait rassembler pour faire le serment de fidélité. Après un long palabre, ils consentirent à faire ce serment. Silouloutte fut difficile à réduire ; cependant il le fit comme les autres ; cet homme porte sur sa figure le caractère de la fourberie ; je le crois dangereux et je trouve bien du bon sens aux Noirs de Foulpointe de ne pas le recevoir parmi eux. Après leur serment, je leur fis dire que le roi de France donnerait tous les secours possibles à ceux qui seraient fidèles à leur promesse, et contre ceux qui y manqueraient je fis tirer trois coups de canon et leur fis dire en même temps que c'était là le serment du roi de France. On me présenta un coup d'eau de vie, qu'il me fallut avaler sans faire de grimace, et La Broche leur dit : tous ceux qui aiment le roi de France crient avec nous : *Vive le Roi.* Ils se levèrent tous et nous criâmes trois fois : *Vive le Roi.*

[1] Marmite : Madécasse employé volontaire, libre et rémunéré, au service des Européens.

Les chefs députés des Betanimenes qui sont dans ce moment à mon bord, paraissent dans l'intention de faire la paix avec la nation qui habite Manourou. Je viens de les y disposer afin de déterminer la guerre qu'ils ont ensemble quand je serai dans ce port ; sans cela je trouverais des difficultés invincibles à la perfection que je veux mettre à mes observations.

Les présents sont ici nécessaires, ce serait manquer son but que de lésiner dans une occasion comme celle-ci. Ceux que j'ai eus me suffiraient certainement pas, et j'ose me flatter que vous êtes trop porté au bien de la chose pour ne pas approuver la demande de quelques autres effets que je vais faire à M. Glemet.

Autant qu'il sera dans mon pouvoir, vous serez instruit de toutes mes démarches et du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Grenier

à Tamatave le premier octobre 1768

==========

[De Foulpointe, lettre du chevalier Grenier au gouverneur Dumas] [2]

Monsieur,

Vous avez paru désirer que je vous fisse part de mes observations à mesure que j'en ferais. Je satisferais votre envie avec grand plaisir si je trouvais partout les mêmes occasions que dans ce port.

Je ne suis point étonné que les Français, depuis longtemps aient choisi Foulpointe pour y faire leur commerce. Le port y est admirable et si je n'en trouvais pas ailleurs qui l'égalât, je vous indiquerais les moyens de le rendre encore meilleur.

Depuis que je suis arrivé, j'ai vu le roi et les chefs, et, par un ton naturel et affable, j'ai fait en sorte de mériter leur confiance, afin de connaître mieux leur caractère et leur façon de penser.

Voici quelques traits qui vous les peindront mieux que tout ce que je pourrais vous en dire.

En arrivant ici, je fus voir M. Glemet qui me dit que le chef Siloulou, meurtrier du feu roi Jean Hard, était venu le trouver pour lui demander la permission de s'établir dans le village de Foulpointe, qui [qu'il] lui avait répondu qu'il verrait cela. Il envoya aussitôt savoir si le roi et les ministres le trouveraient bon ; ceux-ci tinrent un palabre ou Conseil, et le député du Conseil s'exprima ainsi à M. Glemet :

«Tu nous as recommandé la paix : si tu la veux avoir, il ne faut pas recevoir Siloulou dans le village ; c'est un caractère dangereux qui troublerait notre tranquillité actuelle, attend que le jeune roi ait de la barbe ; cependant si tu veux le recevoir, tu en es le maître, nous ne le craignons pas.»

Cette réponse fut rendue à Siloulou qui en parut extrêmement affecté ; il demanda néanmoins à M. Glemet la permission de passer la nuit dans le village avec sa suite, qui était composée de cent hommes armés. M. Glemet en fit demander la permission au roi qui fit donner deux cases pour Siloulou et sa suite. Le lendemain, cette bande partit pour s'en retourner ; chemin faisant, elle rencontra deux chefs de Foulpointe, elle les désarma et en emmena un avec elle. Le Conseil de Foulpointe, instruit de ce fait, en fit porter des plaintes à M. Glemet, qui prit l'affaire pour son compte, et envoya aussitôt un interprète, un caporal, quatre fusiliers et quelques chefs de Foulpointe pour

[2] Lettre non datée qui doit être antérieure à la précédente, car c'est par Foulepointe que Grenier a commencé sa reconnaissance de la côte.

demander raison de cette insulte. Siloulou rejeta la faute sur son fils, en disant : «Je suis honteux de cette action » et renvoya aussitôt le chef.

Ne trouvez-vous pas, Monsieur, bien du bon sens, de la noblesse et de la force d'âme dans la décision du palabre ; d'autres occasions m'ont fait voir que l'on se trompe quand on les regarde comme des hommes bruts.

Après avoir fait ma première visite au roi et aux chefs, le roi me fit demander quel jour je le prierais à dîner ; je remis la chose au lendemain et j'invitai Lala, chef très considéré qui commande à Marombé, village situé à deux portées de fusil de Foulpointe. Le lendemain, le roi, Lala, d'autres chefs et les seigneurs de la cour se rendirent à bord. L'arrivée de cette cour nous parut fort comique, le roi seul était vêtu à la française avec un chapeau de dix pouces de haut et un plumet à l'avenant, de toutes les couleurs. Ils se mirent à table et je leur donnai pleine liberté. (je ne leur avais cependant pas donné celle de me voler une cuiller à bouche d'argent). L'air de franchise que je pris les mit à leur aise, et par là-dessus, quelques bouteilles de vin et d'eau de vie parurent leur inspirer une grande confiance en moi : lorsque je les vis à ce point, je leur fis dire par mon interprète que je venais de la part du roi de l'Isle de France les assurer de son amitié pour eux, surtout pour le petit roi Avi, et le fameux chef Lala qui savait lui être fidèle, leur dire qu'il voulait les défendre contre leurs ennemis et les rendre toujours plus forts que leurs voisins, mais qu'il fallait faire faire de bonnes traites aux vaisseaux qu'il enverrait ici, et avait la plus grande confiance en M. Glemet. A ce nom il y eut une espèce de palabre entre eux, et, quoique l'on ait une idée fort mince du jeune roi, je le vis parler avec force, et les chefs se taire ! Il n'y eut que Lala seul à pérorer avec lui. Le Noir interprète du roi et le mien me dirent qu'ils n'étaient pas contents du prix que leur offrait M. Glemet, qui ne voulait leur donner que trois fusils de traite pour un Noir, que ces fusils étaient mauvais et qu'ils ne valaient pas quinze piastres à l'Isle de France, qu'aussitôt qu'on leur donnerait la valeur de vingt-cinq piastres de leurs Noirs, ils fourniraient au roi de l'Isle de France tous les Noirs dont il a besoin. Ils dirent aussi par réflexion : « on nous recommande la paix et on veut nous faire acheter des fusils et de la poudre ; nous aimons le roi de l'Isle de France, et s'il veut nous envoyer des fusils de soldat, comme la Compagnie nous en a vendus, et avec cela quelques piastres, il aura tout ce qu'il voudra de nous. »

Vous voyez, Monsieur, que ces gens-là sont plus connaisseurs qu'on ne se l'imagine, je me forçai néanmoins de leur dire que les fusils de soldat étaient plus lourds et n'étaient pas meilleurs que ceux de traite, qu'ils coûtaient le même prix les uns que les autres, et que c'était pour leur commodité qu'on leur avait envoyé ceux-ci de préférence, parce qu'ils étaient plus légers, et que je trouvais qu'en payant un Noir trois fusils, c'était le payer bien cher. Je ne les persuadai pas, parce que la balance du bon sens éclairé est plus exacte que celle des ressources de l'esprit.

Je doute bien, Monsieur, que l'on parvienne à faire ici une traite de Noirs, et je crains que l'armement des deux flûtes ne tourne en pure perte si le Gouvernement ne se relâche pas sur l'article des piastres.

Le jour de mon arrivée, j'ai prié, selon votre intention, M. Glemet de faire mes approvisionnements. Il me dit qu'il ne pouvait pas même avoir de volailles. Sur cela, pour ne pas faire mourir de faim mes officiers, j'ai tenté d'envoyer mon maître d'hôtel avec des effets de traite. Il en a eu autant que j'en ai eu besoin. Je ne peux pas attribuer à un sort les contrariétés qu'éprouve M. Glemet, quoique je sois dans un pays où les gens croient aux sortilèges. Les marques de distinction que nous lui avons données, semblent cependant lui avoir acquis une certaine confiance dans le pays, et, depuis quelques jours, il trouve plus facilement à traiter à Foulpointe des bœufs et des volailles.

Vous serez peut-être étonné qu'à peine arrivé dans un pays, je veuille offrir des moyens de le diriger pour s'en rendre maître absolu. Quoiqu'il en soit je n'ai pu me refuser à des idées qui se présentent à mon imagination et que je crois fondées sur le caractère et les mœurs des nègres qui l'habitent.

Si le nouveau système a lieu, ils ne verront plus de piastres, si celui de M. de Modave réussit, ils ne vendront plus d'esclaves, la suppression de ces effets de commerce peut produire un mauvais effet sur l'esprit de ces Noirs qui connaissent le prix de l'argent, et qui augmentent leur fortune au prix des hommes.

Il me semble qu'au lieu de toucher une corde aussi intéressante pour eux, on eut pu commencer à les éloigner de ces objets, par d'autres objets qu'il eut été facile de leur rendre plus intéressants ; il fallait , je crois, laisser aller les choses comme elles allaient, jusqu'à qu'on fut parvenu à ce but ; pour cet effet, envoyer quelqu'un dans la partie de Foulpointe où le peuple est docile et aime le Français ; ce quelqu'un aurait tâché de gagner la confiance de cette espèce d'hommes par des présents et de la familiarité ; il leur eut appris à cultiver les denrées nécessaires aux Isle de France et de Bourbon ; ces denrées n'eussent pu s'échanger que pour des objets de luxe comme des marchandises de l'Inde ou des pierreries. Cette nouvelle branche de commerce s'ouvrirait facilement ici, les hommes et les femmes y aiment la parure, et l'aimeraient encore davantage si dans les commencements on marquait une plus grande considération à ceux qui seraient les mieux vêtus ; les exemples qu'ils auraient sous les yeux leur inspireraient le goût de cultiver les mêmes denrées. Une fois ce goût devenu général, il serait facile de leur faire voir qu'en vendant des esclaves ils se privent des agents de leur fortune, ils sentiraient plus que jamais la nécessité de vivre en paix ; d'une province cet esprit eut gagné dans une autre, et l'on aurait vu infailliblement un changement avantageux pour nous dans les mœurs et dans l'esprit de ce peuple. La marche de ce changement eut suivi le prestige de l'industrie humaine, les terres marécageuses, les coteaux hérissés de forêts, auraient changé de décoration, on aurait vu en place les campagnes les plus riantes et les plus utiles, mais il fallait du temps et de la patience, la force seule peut dans un instant produire de grandes choses. Ce n'est pas en heurtant les gens de front (quelques moyens de séduction que l'on emploie) que l'on parvient à réformer certains usages, surtout quand cette réforme entraîne avec soi la perte d'un bien réel, et qu'on ne peut y suppléer que par l'idée d'un nouveau bien-être qui existe, mais qui est dépourvu de preuves convaincantes. Je le répète, la balance du bon sens est bien exacte, l'homme qui la tient y pèse tout ce qu'il connaît, il se propose un but : tout ce qui l'en écarte et qu'il ne connaît pas est rejeté.

Il ne serait donc pas étonnant qu'en frustrant les habitants de Malgache de ce qui fait leur fortune depuis près d'un siècle, ils ne s'en fâchent et ne nous frustrent à leur tour de tous les avantages que nous comptons trouver dans leur île.

Ces hommes naturellement belliqueux et paresseux n'adopteront la paix ni le travail s'ils n'y sont entraînés par quelques passions plus fortes qui subjuguent leur âme. Ils aiment le faste et le luxe, il faudrait je crois commencer par satisfaire ces penchants de la manière que j'ai énoncé ci-dessus, avant que de les priver de ce qui les affecte actuellement ; je crains qu'en suivant un autre principe on ne rencontre des difficultés infinies.

Voilà, Monsieur, le récit de tout ce que j'ai observé à Foulpointe pendant mon séjour, et les réflexions que j'ai faites, je souhaite qu'elles soient de votre goût.

Les fortes brises qui règnent sur la côte depuis que j'y suis n'étant pas convenables à l'exactitude que je veux mettre dans mes observations, m'a retint ici [*sic*] jusqu'à ce moment. Je ne m'y suis pas endormi, j'ai levé le plan de ce port et j'ai envoyé M. le baron de Clugny vérifier jusqu'à Sainte-Marie la carte de M. de Laval que vous m'avez remise, elle se trouve exacte. Je me flatte de vous donner une connaissance parfaite de la côte de l'Est de cette île-ci à mon retour, si le temps me sert comme je le désire et comme cela est nécessaire.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

Le Ch. Grenier

* * *